

Un système éducatif qui s'adapte sans s'assujettir

Conseil supérieur de l'éducation

Rôle et responsabilité du système éducatif : quelques postulats

- Le système éducatif est d'abord au service de la société et des individus. En ce sens, il a pour mission principale d'instruire et de former des personnes ouvertes et responsables, capables de se réaliser et d'exercer leurs talents de citoyens et de travailleurs dans une société qui fait place à la diversité d'intérêts et de compétences. Le Conseil n'entend aucunement nier l'importance du système productif et de la formation professionnelle et technique dans les sociétés modernes, mais veut rappeler qu'il existe aussi d'autres modes de contribution que ceux qui visent uniquement le développement économique. Pensons, par exemple, aux arts et à la culture dans la définition des identités individuelles et collectives, à la préservation du patrimoine ou au développement d'un effort concerté de solidarité sociale dans le soutien des plus démunis.
- Le système éducatif doit dépasser une vision utilitariste et à court terme de la formation afin de répondre à des besoins d'insertion sociale variés que l'emploi seul ne peut garantir. La préparation à l'exercice du rôle de citoyen, avec ou sans emploi, relève en grande partie du système éducatif qui doit être un observateur attentif de l'évolution sociale afin d'ajuster les contenus de formation aux tendances majeures qu'il y décèle – la présence accrue des communautés culturelles, l'éclatement de la cellule familiale, l'émergence d'une société de l'information, le pouvoir croissant de la technologie et des biotechnologies, le fossé grandissant entre les bien nantis et les autres en constituent quelques exemples. Avec ou sans travail rémunéré, chaque individu doit avoir la capacité d'analyser et de comprendre ce qui se passe autour de lui afin de pouvoir y réagir en toute connaissance de cause et en s'appuyant sur un système de valeurs bien établi.
- La montée du chômage et la raréfaction de l'emploi sont d'abord liées à des transformations de l'économie et de l'organisation du travail que le système éducatif doit prendre en considération dans la formation. [...] Le Conseil n'est pas en mesure de déterminer s'il s'agit d'une situation tem-

Dans son plus récent rapport annuel, le Conseil supérieur de l'éducation cherche à voir comment et « jusqu'où le système éducatif peut développer l'employabilité des individus qu'il forme sans renoncer à la finalité qu'il a de préparer des individus responsables, des citoyens éclairés et des travailleurs capables d'évoluer et de s'adapter à un environnement professionnel appelé à se transformer » (p. 74). C'est là une question qui, nous semble-t-il, ne peut laisser personne indifférent.

Les extraits que nous vous proposons sont tirés des pages 45-47 et 50-51. Les sous-titres sont de nous.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION,
L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager, Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1997, 89 p.

poraire ou d'une mutation sociale importante de la place du travail dans la vie de chacun ; dans un cas comme dans l'autre, cependant, il ne peut rester indifférent aux conséquences dramatiques qui résultent de l'exclusion d'hommes et de femmes qui sont aptes au travail et qui demandent le droit de vivre décemment, d'être respectés. Il doit donc identifier dans quelle mesure le système éducatif peut contribuer à résoudre le problème sur le plan d'une plus grande capacité d'insertion professionnelle des individus en formation mais aussi, et peut-être surtout, sur celui d'une meilleure capacité d'insertion sociale dans cette nouvelle économie où il n'est pas évident qu'il y a et qu'il y aura dorénavant de l'emploi pour tous.

- Une adéquation parfaite entre la formation initiale et l'emploi est impossible ; seule la formation continue peut assurer le développement et le maintien des qualifications professionnelles. Aucun système éducatif, si performant soit-il, ne pourrait, même s'il le souhaitait, répondre « juste à temps » et « zéro défaut » à tous les besoins en provenance du système productif. Le système éducatif a la responsabilité d'assurer l'excellence de la formation professionnelle de base ; par la suite et souvent en collaboration avec d'autres partenaires socio-économiques, c'est dans le cadre de la formation continue, par des cours et des programmes adaptés à l'évolution des besoins, qu'il peut le mieux réaliser l'adéquation entre la formation et l'emploi.
- Le système éducatif partage avec d'autres acteurs de la société la responsabilité de la formation des personnes aux fins d'une insertion sociale et professionnelle réussie. Il doit pouvoir s'appuyer sur la collaboration active et engagée d'autres acteurs sociaux et économiques, notamment les parents et les employeurs qui sont impliqués au premier chef dans les deux volets de l'insertion. D'autre part, dans une perspective de formation continue, il deviendra de plus en plus important pour le système éducatif d'instaurer les partenariats les plus efficaces pour répondre adéquatement aux besoins de formation des individus et du système productif, dans le respect de sa propre mission éducative.

L'importance des valeurs

[...] La préoccupation d'insertion sociale se traduit dans le présent contexte par un souci d'identification des valeurs que le système éducatif peut contribuer à promouvoir et à développer dans le cadre de la formation régulière ou continue, à tous les ordres d'enseignement, en vue d'une meilleure insertion.

Une mise à jour des valeurs qui s'impose

Les bouleversements de toute nature que vivent les sociétés industrialisées commandent une mise à jour des valeurs qui permettront à chacun et à chacune de contrer la disqualification sociale qui peut résulter d'une insertion professionnelle lente et ardue. À une époque de raréfaction de l'emploi, d'écarts de réussite entre des générations différentes, d'hégémonie de l'expertise technologique, de pénétration interculturelle, de retrait de l'État-protecteur, les risques de conflit dans la recherche d'un travail rémunéré sont omniprésents. Et en l'absence d'un système de valeurs aux fondements solides, d'une capacité à analyser et à comprendre un environnement multidimensionnel, c'est la loi du plus fort qui risque de s'instaurer – la satisfaction des besoins primaires de survie ou de protection des siens peut facilement faire tomber certaines barrières sociales ou légales érigées à une époque où chacun pouvait espérer améliorer son sort par un travail régulier (l'ampleur du travail au noir pouvant d'ores et déjà constituer un indice à cet égard).

Une mission réaffirmée

Il ne s'agit pas d'« accuser tel ou tel partenaire, mais bien de définir le champ des responsabilités [...] La responsabilité de l'école républicaine n'a jamais été de fournir sur le marché du travail des jeunes, garçons ou filles, prêts à l'emploi. Les délais de réaction sont d'ailleurs tels que la formation strictement professionnelle est déjà dépassée avec l'apparition d'une nouvelle technologie. L'école a pour mission de former un citoyen et non un travailleur. Elle a en charge l'éducation d'un citoyen qui, selon ses aptitudes, devra y avoir acquis les conditions de possibilité d'un développement personnel et professionnel ultérieur [...]. Mais pour chaque individu, quelle que soit la durée de sa scolarité, elle est responsable de son ouverture au monde et de sa culture générale. »

[Alain Etchegoyan, *Le temps des responsabilités*, Paris, Julliard, 1993, p. 81-82.]

Certaines des valeurs promues par l'économie de marché et nécessaires à son maintien, comme la compétition, le pouvoir et la domination, la consommation, la rentabilité, le succès relèvent d'une logique managériale où « l'excellence des uns entraîne l'exclusion des autres¹ ». Le système éducatif ne doit pas rejeter en bloc et sans nuances ces valeurs du système productif ; elles doivent cependant être resituées dans un contexte social de développement et de bien-être collectif avant d'être promues à des fins purement économiques et individualistes. [...] « Les grands corps intermédiaires – l'école, les syndicats, les Églises ont beaucoup perdu de leur capacité à produire et à transmettre des valeurs universalistes qui puissent transcender les intérêts particuliers et fonder des sentiments de solidarité collective². » Les énoncés de mission, les projets éducatifs ou institutionnels des établissements d'enseignement sont des mécanismes tout désignés pour signifier l'adhésion et le souci de promotion des valeurs qui doivent caractériser un système éducatif soucieux de la formation d'individus responsables. [...]

Promouvoir des valeurs humanistes et humanisantes

Le système éducatif est le lieu par excellence pour promouvoir un certain nombre de valeurs essentielles au développement d'une société capable de transcender les intérêts particuliers, au premier chef la démocratie et le respect des institutions. Traditionnellement, l'école a eu tendance à prôner les efforts personnels, à encourager la réussite et la compétition individuelles, le contexte socio-économique des années d'abondance y encourageait, permettant à chacun de trouver un espace d'insertion professionnelle à sa mesure. Toutefois, les transformations majeures qu'entraîne la conjoncture économique actuelle nécessitent la mise en place d'un système de valeurs moins individualistes où chacun doit s'ouvrir et s'intéresser à l'autre, dans un esprit de collaboration et de solidarité, pour éviter le risque d'implosion sociale que favorise un

contexte de raréfaction des ressources. En même temps, paradoxalement, jamais on n'aura autant exigé des individus sur le plan de la confiance en soi, de l'estime de soi et de l'autonomie pour composer avec la précarité ou créer son propre emploi. D'où l'importance d'approches pédagogiques qui soient à la fois sensibles au risque d'exclusion qu'engendrent les situations d'échec ou de difficulté en matière de performance scolaire et à la nécessité d'amener chacun et chacune à développer le maximum de son potentiel.

La solidarité, l'équité, la justice, l'entraide, l'interdépendance, le partage, la tolérance, le respect de soi et des autres, la responsabilité individuelle sont toutes des valeurs qui doivent trouver place dans la socialisation des individus, la préparation à l'exercice du rôle de citoyen critique et responsable et qui s'annoncent essentielles dans la gestion d'une complexité sans cesse croissante. L'école s'ouvre déjà à ces valeurs comme en témoigne, à titre d'exemple, l'approche pédagogique de l'apprentissage coopératif au primaire ; le pairage d'élèves plus âgés avec des élèves plus jeunes dans la réalisation d'activités scolaires constitue aussi un exemple valable repris par le secondaire et le collégial. Est-ce utopique d'espérer qu'au fur et à mesure que progressent la scolarisation et la préparation à la carrière,

la promotion de ces valeurs puisse mener à une socialisation différente des leaders de demain, à des choix différents dans la gestion des entreprises ou des sociétés, à un meilleur équilibre dans le partage des ressources, voire à une certaine relativisation de l'importance du travail au profit d'autres activités socialement reconnues. Pour certains, le postsecondaire accuserait un retard en la matière et c'est là un défi qu'il devra s'employer à relever.

Le Conseil reconnaît l'importance des valeurs qui ont permis aux sociétés industrialisées d'atteindre leur niveau de développement actuel, mais il a tendance à croire que ces valeurs sont en train d'atteindre la limite du tolérable. Un retour vers une plus grande conscience sociale et le développement d'un intérêt collectif permettraient, lui semble-t-il, de limiter les risques et les conséquences de la fracture sociale et de l'exclusion. ■

RÉFÉRENCES

1. GAULEJAC, Vincent de et Isabel TABOADA LEONETTI, *La lutte des places. Insertion et désinsertion*, Paris, Épi, 1994, p. 40.
2. *Ibid.*, p. 21.